

La Suisse rejette Google Street View

« Big Google is watching you. » C'est par ces mots que *SwissInfo* débute l'article concernant la demande de retrait de Google Street View. Un scénario à la *1984* de George Orwell se trame au sein de la PFPDT (Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence). Cette dernière veut contraindre le numéro un des moteurs de recherche à retirer les milliers de photos concernant la Suisse. « Les nombreuses informations reçues du public et les recherches effectuées démontrent que [Google street view](#) ne respecte pas les conditions fixées [...] de nombreux visages et plaques d'immatriculation n'étaient pas ou **insuffisamment floutés** », déclare l'organisme dans un communiqué.

Au-delà du respect de la vie privée, les Suisses craignent que les images non floutées conservées par Google ne soient utilisées par d'autres... En effet, les données recueillies par des sites Internet tels que Facebook, MySpace ou Google doivent être **cédées à n'importe quelles agences gouvernementales** en cas de besoin. « Si la CIA demande à voir ce qui se passait à Zurich ce printemps, Google ne va pas lui donner les images floutées... », déclare Sébastien Fanti, avocat spécialisé dans le domaine d'Internet.

De son côté, la France est moins récalcitrante. Il est possible depuis un moment de se balader sur les quais de Seine, tout en étant devant son ordinateur. **Paris figure parmi les premières villes visitées**. Mais toutefois, les autorités restent vigilantes. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) s'est interrogée sur le sort des images brutes, que Google conserve après floutage des personnes et des plaques d'immatriculations des véhicules.

La firme américaine a promis en juin 2009, de **ne plus conserver de manière définitive les images brutes**, mais aucun délai de conservation n'a encore été annoncé.

(Article modifié le 24/08/2009.)